

ATTESTATION SUR L'HONNEUR POUR LES AGENTS SOUHAITANT OBTENIR

UNE AUTORISATION DE TRAVAIL A DISTANCE

POUR GARDER LEUR(S) ENFANT(S) DE MOINS DE 16 ANS

*(à transmettre à l'IEN ou au chef d'établissement ou au chef de service
pour les AESH : coordo ASH à la DSDEN + copie étab /école affectation)*

Je soussigné(e)

Nom : Prénom :

Fonctions et lieu d'exercice :

Atteste sur l'honneur

que mon(mes) enfant(s),

âgé(s) de ans ne dispose(nt) d'**aucune solution de garde**¹

et que je dois en conséquence assurer sa(leur) garde à domicile.

Les périodes au cours desquelles il ne m'est pas possible de recourir à un autre mode de garde sont les suivantes :

Du au

Du au

J'atteste être le seul parent à demander à bénéficier d'une autorisation de travail à distance pour pouvoir garder mon enfant à domicile.

En cas d'évolution en matière de garde d'enfant(s), je m'engage à recontacter immédiatement mon IEN / chef d'établissement / chef de service pour reprendre mes fonctions en présentiel dans le respect des règles sanitaires.

Fait à

Date

Signature :

¹ Il est rappelé que les personnels enseignants sont prioritaires pour faire accueillir leur enfant en crèche ou à l'école à compter du 11 mai 2020. S'agissant de l'école, la circonstance que la classe dans laquelle est habituellement scolarisé l'enfant ait rouvert dans le cadre du déconfinement, ne peut être regardée jusqu'à nouvel ordre comme une solution de garde dès lors que le retour à l'école est fondé sur le volontariat des parents.